



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

IME LA COTIERE

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
L’ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP	6
PRESENTATION DE L’ETABLISSEMENT	8
AGREMENT	8
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS	8
LES PUBLICS ACCOMPAGNES.....	9
PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES	9
EVOLUTION DE LA POPULATION.....	9
SCOLARITE.....	9
DYNAMIQUE DE PARCOURS ET INSERTION PROFESSIONNELLE	11
FILE ACTIVE – INTENSITE D’ACCOMPAGNEMENT	13
L’ACTIVITE.....	14
DONNEES CHIFFREES DES USAGERS	17
DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS.....	18
LES ACTIVITES RECURRENTES	23
LES PROJETS DE L’ANNEE.....	24
TRAVAILLER EN PARTENARIAT	27
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES	27
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS	28
L’ORGANISATION DU SERVICE.....	30
LE PROJET D’ÉTABLISSEMENT	30
LES OUTILS DE LA LOI 2002-2.....	30
L’ORGANISATION INTERNE	31
LA DEMARCHE QUALITE.....	33



LES EVENEMENTS INDESIRABLES 34
SUIVI DES FICHES ACTION CPOM 35
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS 36

RESSOURCES HUMAINES 37

ORGANIGRAMME 37
MOBILITES, RECRUTEMENTS 38
AJUSTEMENTS DE POSTES 38
ACTIONS DE FORMATION 39

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024 40

CONCLUSION 41

LISTE DES REDACTEURS 42



INTRODUCTION

Cette année 2023 a été marquée par de nouvelles étapes vers la concrétisation de la mise en Dispositif engagée depuis déjà plusieurs années. Dans l'attente de parution du décret officiel, le SESSAD et l'IME ont encore œuvré cette année pour évoluer vers de nouvelles modalités partagées.

L'écriture du projet de Dispositif a été un axe central tout au long de l'année.

Une partie des professionnels, des familles volontaires, des partenaires se sont réunis dans le cadre de groupes de travail autour de plusieurs thématiques, participant ainsi à l'élaboration du projet final.

La démarche d'écriture du projet de Dispositif TND a permis à l'équipe d'affiner ses valeurs et de renforcer son socle commun autour d'objectifs posés pour les cinq prochaines années.

L'association ADPEP 69/ML a de son côté finalisé son nouveau projet associatif pour la période 2023-2028 autour de trois thèmes structurants :

- Développement du pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes,
- Démarches inclusives, société inclusive,
- Innovation sociale, ingénierie sociale,

Le projet de Dispositif s'articule autour de ces axes structurants et des valeurs associatives. Une vigilance toute particulière est apportée à une parfaite concordance entre les orientations du projet du Dispositif et celles du projet associatif.

À l'IME, une réflexion autour des Projets Individualisés d'Accompagnement s'est engagée et reste un sujet d'actualité au sein du Dispositif, avec la volonté en septembre 2024 de faire évoluer encore les modalités en s'appuyant sur la nomenclature Serafin-PH.

Le processus d'admission, en lien avec la création d'un poste de coordinateur de parcours par redéploiement à l'échelle du Dispositif TND, a été revisité pour répondre à davantage de fluidité et d'efficacité. Il est à noter que la liste d'attente de l'IME ne cesse de s'accroître avec un grand nombre de notifications reçues.

Le secteur géographique de la Côtière connaît une extension démographique importante du fait de sa proximité avec l'agglomération Lyonnaise. Cette augmentation de la population nécessite de déployer des moyens complémentaires en équipement médico-sociaux afin de répondre à l'augmentation des demandes d'admission ces dernières années.

L'embauche d'un médecin neuropédiatre à 0,10 ETP pour l'IME a été une réelle plus-value au service des usagers, de leurs familles et de l'équipe par cette compétence supplémentaire apportée en complémentarité pluri et interdisciplinaire.

Le changement de direction, opéré fin mai 2023, a été accompagné avec un temps de tuilage, ce qui a permis une transition facilitée dans ce contexte.

L'année 2023 a vu le départ de trois jeunes dont une jeune adulte, ce qui a ouvert la possibilité de procéder à trois admissions. Ces départs ont permis également des mouvements d'enfants entre les groupes au sein de l'établissement. Les nouvelles admissions répondent à des besoins de familles en grande demande, renforcée par le manque de places en établissement.

La gestion financière a pris davantage de place dans le quotidien de l'établissement tout au long de l'année. Les professionnels sont informés et sensibilisés à une nécessaire gestion cohérente des ressources afin de maîtriser les budgets.

Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, la direction a dû prendre certaines mesures plus strictes afin d'optimiser les coûts pour l'ensemble des dépenses, y compris éducatives. Cette recherche d'optimisation à nécessaire des arbitrages, au regard des moyens alloués, et ont interrogé les professionnels sur la qualité du service rendu ainsi que sur l'accompagnement proposé.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

Au cours de cette année, le nouveau projet (2023-2028) de l'association les PEP69/ML a été validé. Il s'articule autour de trois grands thèmes :

- Développement du pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes
- Démarches inclusives, société inclusive
- Innovation sociale, ingénierie sociale

Ce document est l'aboutissement d'une démarche d'élaboration participative et contributive d'une diversité de professionnels, fondée sur la confrontation des idées, l'enrichissement mutuel, la convergence et les interrogations pour coconstruire une vision partagée de nos missions au cœur des territoires, en articulation avec les politiques publiques et l'ensemble de nos partenaires dont ceux de l'éducation et de la santé

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

AGRÉMENT

L'IME la Côtère, installé 34 chemin de la Pierre 01120 Montluel, accueille 25 enfants, adolescents et jeunes adultes (5 à 20 ans) en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle moyenne ou sévère avec ou sans troubles associés pour 25 places financées.

L'arrêté n° 2016- 1414 du 17 juin 2016 autorise une requalification de 5 places par création d'une section « autisme » au sein de l'établissement. Il est à préciser que, dans la réalité, plus de 30 % de notre public présente des TED ou un diagnostic TSA.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

Le projet d'établissement réécrit, en 2018, décline moyens et objectifs à partir de la mission suivante :

- Favoriser l'épanouissement et l'autonomie quotidienne, sociale et préprofessionnelle en proposant un accompagnement éducatif, thérapeutique/rééducatif, pédagogique et social, afin de permettre le développement de toutes les potentialités affectives, relationnelles et cognitives des jeunes accueillis.

L'IME propose des accompagnements pluridisciplinaires personnalisés du jeune en lien étroit avec sa famille et les partenaires. L'établissement est organisé en trois groupes d'âge. Cette organisation s'inscrit dans le fonctionnement du quotidien mais également dans les différents espaces et lieux de l'établissement. Un « espace autonomie » est dédié aux grands ados et jeunes adultes.

L'intrication de trois composantes du public accueilli : hétérogénéité, avancée en âge des enfants, sévérité intensifiée des handicaps invite à nous interroger sur les perspectives d'évolution de l'établissement. Cette configuration amène l'équipe à repenser sa pratique en continu afin d'adapter ses modalités d'accompagnement en réponse.

Cette année, le développement du Dispositif TND a pris un bel essor avec plusieurs projets transversaux novateurs. Ces projets se sont construits en collaboration entre les professionnels des différentes entités SESSAD et IME. Ils seront développés plus précisément dans la suite de ce rapport.

Le déploiement du poste de coordinatrice de parcours concrétise pleinement la dynamique du Dispositif en incarnant concrètement et physiquement cette dimension transversale pour offrir davantage de fluidité, de souplesse et de modularité dans les parcours.

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

PRÉSENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

L'IME accueille les enfants et les adolescents du secteur de la Côtière, présentant une déficience moyenne à sévère avec ou sans troubles associés. Au quotidien, ces jeunes nécessitent un accompagnement pluriel : « pluri-inter- trans- disciplinaire », spécifique et adapté à leurs besoins et à leurs compétences/potentialités. Nous accueillons, au 31 décembre 2023 :

- 25 enfants et adolescents
- 22 jeunes de l'Ain
- 1 jeune du Rhône après notification de la MDPH du Rhône et 2 jeunes de l'Isère

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Très nettement, le développement de l'inclusion et la création des Dispositifs ULIS ont permis la scolarisation de davantage d'enfants précédemment accompagnés par des établissements et services médico-sociaux. En effet ricochet, les structures médico-sociales sont amenées à accueillir à présent des enfants plus sévèrement handicapés, avec des besoins multiples intriqués requérant des moyens et des outils novateurs, plus de créativité de souplesse dans les modalités d'accompagnement en adaptation.

Les récentes admissions réalisées sur le groupe « Enfants » témoignent de cette évolution avec des profils d'enfants non-verbaux, avec troubles associés et une dominante autour de la sensorialité (en expressivité et réceptivité).

SCOLARITÉ

L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

La majorité des jeunes de l'IME bénéficient d'un temps d'apprentissage pédagogique en groupe ou en individuel basé sur le programme du socle commun. L'unité d'enseignement a recours à des méthodes pédagogiques adaptées.

Conformément à l'esprit de la loi de 2005, l'accompagnement pédagogique s'adapte le plus possible aux potentialités et aux capacités des élèves. En début d'année, les enseignants évaluent les acquisitions scolaires et les potentialités d'apprentissage des enfants et des adolescents. Les profils des enfants accueillis au sein de l'IME sont particulièrement hétérogènes et ne permettent pas des temps de scolarité en grand groupe. Compte tenu du degré d'atteinte des fonctions cognitives, des troubles de la personnalité et du cursus scolaire des élèves, les niveaux d'acquisition des compétences du socle commun sont assez variables d'un enfant à l'autre.

Cette année, lors des temps de réunions institutionnels, s'est posée à plusieurs reprises la question de l'orientation future et de la scolarisation des adolescents de + de 16 ans et des jeunes adultes.

Le Dispositif pré-orientation fixe de nouvelles modalités dans le parcours de scolarité au sein de l'UE. Après échange en équipe, il a été acté que les jeunes de 16 ans et plus ne seraient plus scolarisés dans l'UE du fait de leur âge et de leur projet. Les modalités se poursuivent avec l'appui des enseignants, mais sont travaillées en relai sur les groupes lors d'ateliers théorico-pratiques, ou de temps de travail sur table préparés par les enseignants.

Pour l'année scolaire 2023-2024, l'unité d'enseignement a accueilli 23 jeunes.

Le personnel enseignant

L'UE est dotée de deux postes d'enseignants mis à disposition permettant ainsi de proposer aux élèves un enseignement adapté selon leurs besoins, leurs capacités et leur âge.

Les élèves

Janvier- décembre : 26 élèves scolarisés.

Les projets de l'année

Beneylu School : Les élèves bénéficient tous d'un espace de stockage numérique et d'une messagerie sécurisée. Les familles ont été invitées à partager cet espace depuis la fin de l'année 2021 afin de pouvoir consulter des photos, vidéos de leur enfant.

Cette année, les équipes éducatives se sont davantage saisies de cette application pour partager des contenus avec les familles.

Plusieurs projets pluridisciplinaires coanimés par différents professionnels de l'IME et les enseignants existent : Groupe Théâtre, chorales (1 sur chaque groupe éducatif...), atelier Vie Quotidienne, Classe des scientifiques, EPS... Les enseignants participent également à plusieurs temps de la vie quotidienne avec les enfants tels que le temps d'accueil sur les groupes.

L'établissement a deux Unités d'Enseignement Externalisées en primaire et au collège :

L'UEE à l'Ecole A. Daudet à Montluel

L'UEE, inaugurée en janvier 2017, est bien implantée et reconnue au sein de l'école.

De janvier à décembre, 6 élèves étaient scolarisés les mardis et jeudis matin.

Nous observons depuis quelques années une diminution du nombre d'enfants scolarisés ainsi que du temps de scolarisation. Cette réalité est liée à un double mouvement. Les jeunes de plus de 12 ans ne peuvent plus prétendre à l'UEE en primaire et ne font ainsi plus partie des effectifs. De plus, nous avons moins de jeunes récemment accueillis dont les compétences correspondent à cette modalité d'enseignement. Ces élèves concernés ont des temps pédagogiques courts, soit en individuel soit en binôme.

Toutefois le projet de l'UEE prend tout son sens pour les 6 élèves sur l'aspect de la socialisation et en particulier lors de projets partagés avec d'autres classes de l'école.

En décembre 2023, ces élèves ont pu participer à un atelier danse avec d'autres camarades de l'école.

Pérennisation de l'UEE collège Emile CIZAIN

Après la création de l'UEE collège en septembre 2022, l'année 2023 aura permis de pérenniser le projet et de le développer au sein du collège.

Une salle de classe du collège dédiée à l'UEE, accueille 8 adolescents, accompagnés de l'enseignant spécialisé et d'une éducatrice, deux demi-journées par semaine (après-midi puis matin depuis septembre 2023 pour tenir compte du rythme des jeunes plus mobilisable en apprentissage sur les matins). Ces temps pédagogiques complètent d'autres temps proposés à l'IME en groupe ou en individuel.

La concrétisation de l'ouverture de l'UEE collège s'est inscrite dans la continuité du partenariat créé il y a déjà plusieurs années entre le collège et l'IME. En effet, depuis 2018, 8 jeunes déjeunent au self du collège tous les midis, accompagnés par deux professionnels : temps de partage et vecteur de rencontres.

Cette année, une partie des jeunes a été incluse au projet "sport partagé", en s'inscrivant à l'UNSS du collège et en participant sur plusieurs temps méridiens par semaine à différentes disciplines sportives. Un tournoi a été organisé sur un mercredi réunissant ainsi les jeunes de l'IME concernés et les collégiens.

Les jeunes ont également participé et contribué à la semaine thématique consacrée à la prévention du harcèlement lors de différents ateliers. Ils ont ainsi collaboré avec d'autres collégiens pour créer un petit fascicule. Ces différents projets ont été facilités grâce à une meilleure interconnaissance entre nos 2 secteurs : invitation de l'IME à la réunion de rentrée au collège pour présentation, rencontres entre les directions, échanges divers en ouverture.

Les objectifs portés par ces projets reposent sur une volonté partagée d'une plus grande école inclusive et visent à faire évoluer le regard porté sur le handicap au sein de la cité scolaire en favorisant l'accès à la citoyenneté sous toutes ses formes pour les jeunes en situation de handicap.

DYNAMIQUE DE PARCOURS ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La question de l'insertion professionnelle, de l'orientation vers le secteur adulte et plus globalement de la dynamique de parcours, a été au cœur de notre réflexion et des projets mis en œuvre en 2023. Lors du déploiement du projet pré-orientation en 2021, nous avons alors balisé le parcours des jeunes à l'IME comme suit :

- Participation à l'UEE primaire de 7 à 13 ans en fonction des compétences.
- Participation à la classe collège de 13 à 15 ans sur deux demi-journées par semaine avec repas pris au collège chaque jour.
- À partir de 15 ans, fin des temps de classe en tant que tels mais poursuite de temps pédagogiques en lien avec les apprentissages de la vie quotidienne.
- À 18 ans, fin des propositions dites pédagogiques.

Ce Dispositif de parcours est toujours d'actualité et a pu prendre une nouvelle dimension en 2023 avec le déploiement de la fonction de coordinatrice de parcours au sein du Dispositif TND.

Durant cette année 2023, la dynamique de projets autour de l'insertion professionnelle et de l'orientation se sont développées. Avec l'appui et le soutien de la coordinatrice de parcours, le groupe « adolescents et espace autonomie » a développé de très nombreux projets tout au long de l'année :

- Un projet d'atelier pré professionnel porté par l'IME a été proposé à deux jeunes du SESSAD sur un trimestre. Les jeunes ont pu retrouver d'autres pairs et avoir une première - représentation d'une tâche et d'un atelier de travail structuré
- Deux grands adolescents se sont rendus au CAJ de Parilly pour partager activités et repas le mardi puis à l'ESAT le jeudi pour participer à un atelier et un repas. Ces partenariats s'opèrent tout au long de l'année.
- Pour deux autres jeunes, un partenariat avec la MAS de Montplaisant s'est développé avec une participation ponctuelle à des activités.

La préparation à l'orientation des adolescents et jeunes adultes est un objectif prioritaire pour l'établissement sur notre territoire. Les places en établissement adultes sont très limitées et rendent particulièrement complexe la suite du parcours après 20 ans. L'établissement prend ainsi le parti de l'anticipation et de l'accompagnement précoce à cette préparation sous une forme pro-active.

L'ensemble des collaborations menées avec les différents partenaires concourt à l'interconnaissance entre secteur enfant et secteur adulte pour créer des passerelles, des ponts favorisant une fluidité dans les parcours. Les stages, activités partagées sont autant d'occasions de faire découvrir aux jeunes les possibilités d'orientations post-IME et ainsi d'affiner leur choix pour leur futur. Ces expérimentations sont également des supports précieux pour l'IME afin d'évaluer, besoins, appétences, possibles et potentialités dans un environnement au plus près du réel en étant attentif et vigilant à cette transition. Les familles sont très sensibles à cette dimension. Ces temps d'immersion permettent aux établissements adultes de donner un premier avis quant aux profils des jeunes et à l'adéquation avec telle ou telle orientation favorisant les orientations proposées par la MDPH en secteur adulte. De plus, ces formes de rencontres sécurisent aussi de potentielles admissions dans les années à venir par une connaissance plus affinée des jeunes et du travail conjointement proposé.

Ces stages et temps de rencontre en activités partagées représentent un investissement important : temps mobilisé, encadrement, frais inhérents au service d'une plus grande aide pour les jeunes à disposer d'une représentation au plus près de ce que pourrait être leur futur à venir. Une des caractéristiques pour le public accueilli est parfois la difficulté de se projeter, penser, se faire une idée sans passer par une expérience vécue ; il est ainsi nécessaire de pouvoir proposer cette modalité concrète et répétée pour travailler la suite. En outre, ce type de collaboration permet de soigner la continuité et de veiller à une transition plus douce entre 2 secteurs (enfant/adulte) pouvant présenter des approches différentes. L'idée de mutualiser certaines formations, inviter des professionnels du secteur adulte à venir découvrir l'IME, partager des outils, se transmettre dans une fonction ressource respectivement est une piste que nous souhaitons développer.

La notion de parcours est aujourd'hui une thématique incontournable dans le médico-social. Impulsée par les politiques publiques, cette nouvelle dynamique est portée territorialement par l'ensemble des acteurs et nécessite une grande coopération et flexibilité.

L'IME a expérimenté cette année une collaboration avec le SIAAM 01 autour d'une situation afin de soutenir l'équipe dans la préparation à l'orientation en IME d'un enfant de leur service. Les équipes se sont mises en lien, retrouvées ensemble auprès de la famille pour penser un accompagnement « hybride » SIAAM / IME afin d'envisager progressivement une admission.

La collaboration s'est engagée au printemps 2023 et se poursuit encore à ce jour. Cette rencontre autour de situation a permis d'ouvrir plus largement d'autres perspectives de collaboration entre les établissements et services.

La dynamique de parcours est un enjeu majeur dans la transformation de l'offre médico-sociale. Les coopérations et le maillage territorial sont des leviers importants pour créer des parcours individualisés répondant aux besoins et aux attentes des jeunes.

À l'heure de « solutions à apporter »¹, de réponses modulaires et séquentielles, il est nécessaire de veiller à une grande cohérence dans les propositions faites aux jeunes pour leur garantir un parcours correspondant à leurs besoins, appétences et compétences.

FILE ACTIVE – INTENSITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

L'ensemble des jeunes accueillis est à temps plein. Les familles sont en effet en attente d'un accompagnement plein et entier et les profils des jeunes nécessitent un accompagnement quotidien pluridisciplinaire. Au regard de cette réalité, l'établissement ne propose pas à ce jour d'accueil en séquentiel (sauf aménagement d'accueil progressif à l'arrivée).

La file active pour l'année 2022 a été de 28 enfants et adolescents accompagnés. Il y a eu un départ et une admission en cours d'année puis deux départs fin juillet 2023 avec deux admissions en septembre.

La file active reste faible du fait de l'évolution des profils des jeunes accueillis et des attendus visés dans les IMPro dont le nombre de places a encore baissé dans les établissements limitrophes. Cette limitation de place conjuguée à l'évolution du niveau des compétences demandées a un impact significatif sur notre file active plus statique et, par conséquent, sur notre liste d'attente : augmentation et situations toujours plus prioritaires en constat.

¹ Rapport de Denis Piveteau « Zéro sans solution : Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches »

L'ACTIVITÉ

L'IME est ouvert 210 jours dont usuellement 6 samedis dans l'année pour : des réunions à destination des familles ; des réunions institutionnelles à l'échelle du Dispositif ; des formations pour le personnel ; des événements festifs réunissant professionnels et parents (fête d'été)

	Jours travaillés		Jours travaillés
JANVIER	22	JUILLET	13
FÉVRIER	15	AOÛT	4
MARS	23	SEPTEMBRE	21
AVRIL	14	OCTOBRE	21
MAI	19	NOVEMBRE	19
JUIN	22	DECEMBRE	17
Total : 210 jours			

PRÉVISIONNEL TAUX D'OCCUPATION A 100%

	Journées		Journées
JANVIER	550	JUILLET	325
FÉVRIER	375	AOÛT	100
MARS	575	SEPTEMBRE	525
AVRIL	350	OCTOBRE	525
MAI	475	NOVEMBRE	475
JUIN	550	DECEMBRE	425
Total : 5250 journées			

PRÉVISIONNEL TAUX D'OCCUPATION A 95%

	Journées		Journées
JANVIER	522	JUILLET	237
FÉVRIER	356	AOÛT	118
MARS	570	SEPTEMBRE	547
AVRIL	356	OCTOBRE	522
MAI	475	NOVEMBRE	404
JUIN	498	DECEMBRE	380
Total : 4985 journées			

LE NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

	Journées		Journées
JANVIER	485	JUILLET	306
FÉVRIER	366	AOÛT	85
MARS	550	SEPTEMBRE	498
AVRIL	346	OCTOBRE	487
MAI	454	NOVEMBRE	431
JUIN	524	DECEMBRE	364
Total : 4896 journées			

Soit un taux d'occupation d'un peu plus de 93 %

Pour rappel, 4953 journées ont été réalisées en 2022, ce qui témoigne d'une activité stable.

L'activité de l'équipe éducative

Le travail des professionnels, qu'ils soient éducateurs spécialisés, moniteur-éducateur ou accompagnant éducatif et social, est de promouvoir/favoriser l'autonomie et de développer les compétences et savoir-faire de chaque enfant. L'équipe éducative intervient et anime des ateliers structurés, mais elle participe également au bien-être des enfants dans leur espace de vie. Un travail important est porté pour la mise en œuvre d'outils de communication. Le groupe éducatif est le lieu de référence pour l'accueil des enfants. Les activités, les actions, sont conçues en fonction de la composition du groupe, des potentialités des enfants et des projets personnalisés de chacun. L'appartenance à un groupe de référence par âge ne limite nullement des projets de décroisement et/ou la participation à une ou plusieurs activités transversales au sein de l'IME.

Comme évoqué précédemment l'année dernière, nous avons poursuivi le développement de nombreuses activités transversales, tant pour enrichir les pratiques et la diversité de nos propositions que pour répondre à la réalité des besoins pluriels et plus complexes des jeunes accueillis. Cette organisation à porte d'entrées

multiples : enfant, groupe, institution tend parfois à toujours plus de structuration du temps et de l'espace au regard des besoins en présence qui nécessitent/exigent ce cadre contenant et fiable.

La constitution des groupes ne peut être homogène: nous notons de plus en plus de particularités qui nous amènent à constituer des sous-groupes à l'intérieur des groupes afin d'ajuster notre accompagnement voire à intensifier l'individualisation des accompagnements.

Cette géométrie variable, pour répondre au plus près, trouve parfois ses limites pour parvenir à coordonner, combiner un ensemble de paramètres et d'emplois du temps (enfants, professionnels) à harmoniser.

TAUX D'ENCADREMENT ÉDUCATIF PAR GROUPE AU 31/12/2022

	Nombre d'enfants/adolescents	Nombre d'ETP	Taux d'encadrement
Groupe Enfants	8 enfants	3.8	2.10
Groupe Préadolescents	7 préadolescents	3,2	2.18
Groupe Adolescents + Groupe Jeunes adultes	9 adolescents + 1 adulte	3,5	2.8

LES SEMAINES ÉDUCATIVES

L'établissement est ouvert pendant une partie des vacances scolaires. Ces journées d'ouverture sont des temps éducatifs très importants pour les enfants et adolescents. Durant ces journées, pour tenir compte des rythmes des enfants et de fatigabilité en ces périodes, l'amplitude horaire d'accueil est aménagée pour permettre aux enfants de se reposer avec une arrivée différée.

L'établissement est ainsi ouvert de 10h00 à 16h00.

L'ensemble des activités proposées visent à favoriser le développement des potentialités des enfants.

Pour différencier ces semaines des autres usuelles, un planning d'activité singulier est élaboré avec des temps plus extraordinaires, différents, de découverte et ouverts sur l'extérieur. Nous mettons tout en œuvre pour que ces activités éducatives puissent au maximum se dérouler hors des murs.

Le taux d'absentéisme jusqu'alors peu important sur ces semaines s'est vu significativement augmenté cette année. Si les parents mesurent plutôt l'intérêt et le bénéfice de la présence de leur enfant sur ces semaines, certains paramètres nouveaux (situation familiale, économique...) viennent entacher et impacter grandement l'assiduité des jeunes.

La conjoncture économique, dans un contexte d'inflation, pousse les familles à partir de plus en plus en amont des périodes scolaires pour diminuer les coûts de vacances familiales en termes de locations, transports, achat de billets d'avion.... Le mois de juillet est le mois le plus impacté par ce mouvement puisque plusieurs familles partent à l'étranger bien avant la fermeture de l'établissement.

Notre partenariat avec « l'association Line », développé ultérieurement, a permis cette année encore la découverte de nouvelles activités sur ces périodes.

TRANSFERT AU PAL

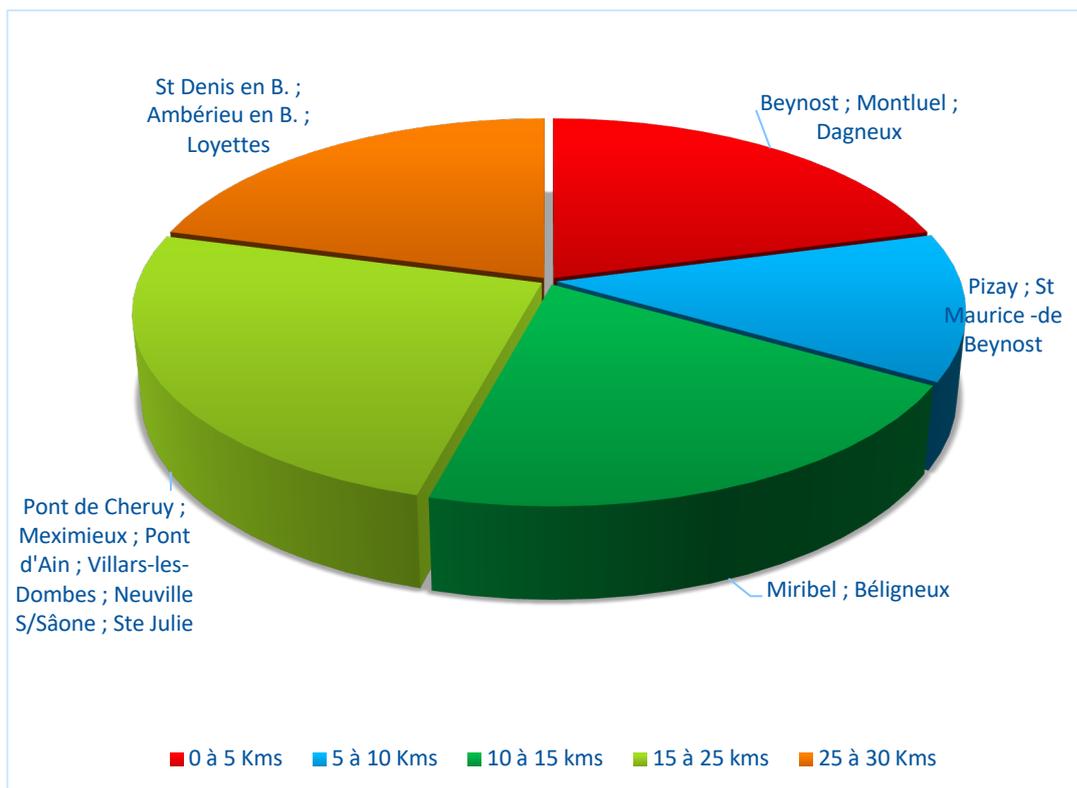
Le groupe des préadolescents a organisé en juin 2023 un séjour de trois jours et deux nuits à Bourbon Lancy en Saône et Loire sur la thématique de sensations fortes. Quatre éducatrices et un enseignant ont accompagné 8 jeunes. L'hébergement au gîte « le moulin du Roy » a permis à l'équipe d'être auprès des jeunes dans plusieurs moments de la vie quotidienne sur des moments non vécus à l'IME : douche/ repas de soir/coucher.

Le point d'orgue de ce séjour était une journée au PAL où petits et grands ont fait le plein de sensations fortes.

L'année 2023 a remis le projet des week-ends répité au cœur des échanges. C'est d'ailleurs un axe majeur du plan d'action de Projet de Dispositif pour les 5 années à venir. Nous prévoyons sur l'année 2024 de pouvoir expérimenter une nouvelle formule et le déploiement ponctuel de cette modalité.

Une coopération s'engage au sein de l'association en vue de pouvoir utiliser ponctuellement, sur plusieurs week-ends dans l'année, la villa du DITEP de Villeurbanne. La complexité de ce montage réside à ce jour dans l'organisation du temps de travail des professionnels de l'IME. Si celui-ci se réalise sans moyens complémentaires ou supplémentaires octroyés. Il s'agira de repenser les plannings et les emplois du temps des professionnels pour assurer le repos hebdomadaire réglementaire tout en recherchant l'impact minimum sur l'accueil des enfants.

DONNÉES CHIFFRÉES DES USAGERS



Plusieurs jeunes résident à plus de 25 km de l'IME. Cette réalité impacte le nombre de kilomètres parcourus pour les transports et les temps de transport inhérents.

	Âge des personnes accompagnées dans l'année				Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	19 à 25 ans	
Garçons	4	7	5		16
Filles	2	4	1	2	9
total	6	11	6	2	25

En 2023, les tranches d'âge des jeunes accueillis ont évolué par rapport à 2022. En effet, avec le départ d'une jeune adulte et d'une adolescente, nous avons pu procéder à des admissions de « plus jeunes » et rééquilibrer la moyenne d'âge.

DONNÉES CHIFFRÉES DES PROFESSIONNELS

	Psychologue	Psychomotricienne	Orthophoniste	Total
Nombre de PEC individuelles	304	380	570	1.254
Nombre de PEC groupales	152	152	456	760
Travail avec les familles	Environ 1 fois /an soit 25 + 32 rencontres admissions	Environ 1 fois/an soit 25	45 min par RDV par an	107
PIA	27	27	27	81
Synthèses / Points	27	27	27	81
ESS	27	27	27	81
Bilans	4	4	5	13
Total	598	642	1.137	2.377

L'ACTIVITÉ DE L'ÉQUIPE MÉDICALE, PARAMÉDICALE ET SOCIALE

L'équipe est composée d'une psychologue à 0,60 ETP, d'une psychomotricienne à 0.50 ETP, d'une assistante de service social à 0,40 ETP et d'une orthophoniste à 0.8 ETP. Le temps de travail de l'orthophoniste a été revu à la baisse en septembre 2023. La direction a dû prendre cette décision dans un souci d'équilibre budgétaire. Pour ces professionnels, quatre missions se déclinent selon leur spécificité : Accompagnement des enfants en individuel ou en groupe, soutien et étayage des équipes éducatives, accompagnement familial, travail de partenariat.

L'activité de la neuropédiatre

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée en mars du médecin neuro-pédiatre sur le Dispositif à raison d'une journée par semaine. Elle est ainsi présente en quinzaine au SESSAD et à l'IME.

Le médecin assure un lien essentiel avec l'ensemble des partenaires médicaux (Service de l'HFME, Génopsy, pédiatre, services spécialisés...) permettant ainsi de créer du lien et de la continuité auprès de l'enfant et ses parents. Elle propose des rencontres aux familles qui le souhaitent ou si l'équipe la sollicite sur une situation spécifique. Elle peut ainsi prendre part à la coordination médicale du projet et peut soutenir les équipes dans l'accompagnement quotidien des jeunes. Elle s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des familles dans la compréhension et l'acceptation du handicap.

Le médecin, par sa présence les mercredis, participe aux réunions de prépa projet / réunions cliniques. La présence du médecin neuro-pédiatre est une réelle plus-value dans l'accompagnement proposé. Ses compétences techniques spécifiques sont un atout complémentaire dans les propositions des projets individualisés et un appui précieux dans le travail d'équipe.

L'activité de la psychologue

La psychologue est le garant du projet thérapeutique des enfants. La psychologue occupe un poste à mi-temps. Elle participe à tous les temps institutionnels et anime des réunions cliniques avec chaque groupe, une heure, un lundi ou mercredi par mois. Dans ses missions de prise en charge thérapeutique, la psychologue propose un certain nombre de suivis individuels. Elle est aussi régulièrement en lien avec ses collègues paramédicaux en coanimation de groupes.

La psychologue a aussi un rôle de soutien auprès des équipes éducatives, lors de temps de présence ponctuels sur chacun des groupes. Ils sont variables dans leur fréquence et durée, selon les besoins et le contexte des groupes et les besoins des enfants. Ils permettent aux équipes éducatives d'élaborer leurs pratiques en situation.

Elle rencontre régulièrement les parents en entretien, les rencontres peuvent se dérouler à domicile selon la pertinence de la situation. Elle a aussi la possibilité de rendre compte d'observations plus cliniques au moyen de supports psychométriques si nécessaire.

Sur une semaine à mi-temps, elle a proposé par semaine huit prises en soin individuelles, participé à quatre groupes et un repas puis rencontré tous les jeunes par sa présence régulière sur tous les groupes en accompagnement ou en supervision.

L'activité de l'assistante de service sociale

Dans le cadre du projet de service et sous l'autorité de la direction, l'assistante de service social est à l'interface des familles, du SESSAD/de l'IME et des partenaires. Elle coordonne, harmonise les actions et la communication afin de permettre un accompagnement global des familles.

Ainsi, l'assistante de service social a deux missions principales : accompagner les familles et apporter son expertise et son appui aux équipes et aux partenaires.

Pour ce faire, elle recueille les informations, évalue les besoins, analyse la situation et construit un plan d'accompagnement social avec les familles en fonction de leurs besoins (entretiens et écrits professionnels...). Elle les informe et favorise l'accès à leurs droits notamment par la constitution des dossiers administratifs. Cela peut s'effectuer lors d'entretiens individuels ou lors de demi-journées d'information collective (« MDPH », « passage à l'âge adulte »).

Elle amène aussi une analyse et expertise sociale ainsi que des conseils techniques des situations lors des différentes réunions institutionnelles. Elle contribue ainsi à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des Projets Individualisés d'Accompagnement.

Elle concourt également à la mission de prévention et de protection de l'enfance dans le cadre des protocoles et conventions en vigueur.

Elle gère la « liste d'attente » de 45 dossiers à l'IME en 2023. La liste d'attente ne compte que les familles qui se sont manifestées et qui sont réellement en attente d'une place.

Le nombre de notifications reçues est de 41 sur l'année 2023, en constante augmentation au fil des années. L'assistante de service sociale assure le « service de suite » notamment en étant en lien avec les familles et les partenaires (entretiens physiques, entretiens téléphoniques, écrits...). Elle effectue aussi les démarches administratives inhérentes à ces deux missions (ViaTrajectoire, ...). Elle contribue à la création et au maintien du travail en partenariat notamment en organisant des temps de présentation et d'informations de l'IME (4 demi-journées). Pour mener à bien ces missions, l'assistante de service social actualise en continu ses connaissances et les différentes documentations ad hoc notamment en participant à des formations, conférences... Elle applique les textes officiels en vigueur, les recommandations de bonnes pratiques et participe au projet de service.

L'activité de l'orthophoniste

Elle voit tous les enfants en individuel, en groupe ou sur les temps du quotidien dans les groupes. Elle a pu proposer des modalités journalières à certains enfants qu'elle voit un petit temps tous les jours, favorisant ainsi la régularité de la « rééducation ». En effet, le principe de temps courts et répétés est souvent un appui en socle d'apprentissage plus efficient auprès de ce public. Elle mène auprès des équipes un travail de sensibilisation et d'accompagnement autour de thématique telle que la communication, l'oralité ... Elle accompagne et coordonne la mise en place d'outils spécifiques.

Elle actualise sa pratique en se formant fréquemment et en partageant ses retours de formation à l'ensemble de l'équipe pour nourrir le travail pluridisciplinaire. Elle participe à plusieurs temps du quotidien comme le repas, moments propices à un travail de proximité et spécifique avec les jeunes et les équipes (action directe et indirecte en fonction ressource).

L'activité de la psychomotricienne

Après plusieurs remplacements consécutifs sur ce poste, la psychomotricienne titulaire a repris ses fonctions au printemps 2023 après deux ans et demi de congé parental.

Il s'agit pour elle de soutenir les jeunes dans leur corps et le rapport qu'ils entretiennent à leur corps dans l'environnement dans lequel ils évoluent. Une des orientations est de favoriser et soutenir le lien à l'autre, aider à représenter et se représenter ce qu'ils vivent, traversent. L'enjeu est d'accueillir et d'accompagner le jeune en tenant compte des dimensions sensorielles, motrices, cognitives et émotionnelles, en lien avec leur histoire propre.

L'absence de langage oral engage davantage le corps dans son mode expressif et réceptif, ce qui est une dominante à prendre en compte dans cette approche psychocorporelle nécessaire.

Il est à noter également que chacune (psychologue, psychomotricienne et orthophoniste) est présente à au moins un repas par semaine sur les groupes éducatifs.

L'ACTIVITÉ DE LA COORDINATRICE DE PARCOURS

Animation – coanimation PIA		4
Animation – coanimation Prépa PIA		9
Liste d'attente	Au SESSAD / IME	57
	VAD	25
Préadmission	Au SESSAD / IME	1
	VAD	14
Travail avec les familles	Au SESSAD / IME	17
	A l'extérieur	8
Travail avec les partenaires	Au SESSAD / IME	15
	A l'extérieur	23
PIA / Préparation PIA		18
Point coordination de parcours		5
ESS		31
CVS		1

Les recommandations des autorités de contrôle et de tarification

La notion de parcours est présente dans les réflexions depuis quelques années. En 2013, les ARS définissent les parcours comme « *l'organisation d'une prise en charge globale et continue des patients et usagers au plus proche de leur lieu de vie. Un parcours se définit comme la trajectoire globale des patients et usagers dans leur territoire de santé, avec une attention particulière portée à l'individu et à ses choix.* » Penser l'accompagnement en terme de parcours, nécessite de voir la situation de chacun comme singulière et cela indépendamment des catégories dans lesquelles la personne pourrait s'inscrire. Aussi, les caractères propres (âge, sexe, niveau d'études, situation sociale etc.), les besoins et les choix que cette personne formule, amène à un accompagnement singulier et « fait sur mesure ».

Ainsi, la coordination du parcours d'une personne consiste à mobiliser les ressources de son territoire pour permettre la réalisation de ses choix.

Selon les recommandations ANESM, le coordinateur de parcours a pour mission de : participer à la mise en œuvre de l'accompagnement, favoriser l'expression et l'échange d'informations entre tous les acteurs et assurer le bon fonctionnement de la coordination, constituer un réseau professionnel informel.

La coordination de parcours dans le secteur médico-social et social est une fonction récente qui se déploie en s'adaptant aux valeurs/besoins portés par la structure qui initie cette fonction (différents modèles, périmètres et missions confiées). C'est ainsi que la fonction de coordination de parcours au sein du Dispositif TND récemment créée se déploie à ce jour.

Le déploiement de la fonction au sein de Dispositif TND

Une réflexion associative sur la création de poste de coordinateur de parcours dans certains établissements et services s'est engagée en 2021. Le poste de coordination de parcours du Dispositif TND, créé en septembre 2022, a été pilote au sein de l'association en étant le premier à être déployé.

La création de ce poste concrétise le mouvement initié dans le Dispositif TND existant (IME et SESSAD) amenant à développer des pratiques transversales, une acculturation commune et à faire évoluer les modalités d'accompagnement. Par ailleurs, il répond à l'évolution des politiques publiques ainsi qu'à la mutation du

public accueilli. Les problématiques de plus en plus complexes nécessitent des réponses de plus en plus ajustées et individualisées amenant une reconfiguration des ressources et des fonctions.

Ce poste de coordinateur de parcours assure la continuité et l'évaluation des accompagnements en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire du service, les familles et les partenaires. C'est une mission transversale qui n'a pas de fonction hiérarchique. La coordinatrice de parcours :

- Intervient en appui aux éducateurs référents et organise l'efficacité et la personnalisation des parcours,
- Favorise le réseau et le partenariat afin de maintenir la cohérence du projet personnalisé.

Depuis sa création en septembre 2022 la fonction de coordinateur a évolué pour s'ajuster au plus près des besoins du Dispositif et garantir une cohérence dans ses missions et sa place au sein de l'équipe.

Lors de son déploiement, la coordinatrice de parcours assurait de nombreuses missions, notamment l'animation et la réalisation de l'ensemble des PIA. Après quelques mois d'expérimentation, l'équipe de direction après concertation avec les professionnels a fait le choix de recentrer les missions de la coordinatrice de parcours sur le référentiel de l'HAS. En effet, la position d'animation des PIA amenait de la confusion entre ses missions et celles de l'adjointe de direction. L'équipe a pu évoquer une perte de repère ne sachant plus qui assurait les fonctions hiérarchiques lors des PIA et à qui se référer en cas de difficulté avec une famille ou un jeune. Cette forme d'évolution ou de "glissement des fonctions/référentiels entre les postes a pu créer de la confusion et déstabiliser l'équilibre de l'équipe.

Le périmètre d'intervention de la coordinatrice de parcours lors des PIA a ainsi été redéfini pour que sa participation au PIA soit ciblée et pensée en fonction de son accompagnement et des enjeux situationnels en présence. La coordinatrice de parcours participe à l'ensemble des réunions pour lesquelles elle accompagne, intervient auprès de l'enfant et sa famille.

Cette année, la fonction de la coordinatrice de parcours s'est articulée autour de la référence de projet et/ou l'accompagnement de jeunes et familles pour les situations suivantes : travail d'accompagnement à l'orientation, recherche de partenariat en milieu ordinaire pour découvrir le milieu professionnel, recherche de lieu d'accueil de loisirs en milieu ordinaire, recherche d'offre répit, recherche de solution personnalisés dans la cadre de parcours complexe.

Ses missions au quotidien :

- Présentation et processus d'admission (le processus d'admission a été retravaillé cette année et sera présenté dans les projets de l'année) : visite de l'IME, VAD pour dossier d'admissibilité...
- Appui aux équipes pour les situations plus complexes ou avec des besoins d'accompagnement familial (participation au recueil des attentes, VAD en binôme avec les éducateurs ponctuellement, notamment pour préparer la suite du parcours...)
- Participation à la réunion de préparation projet et réunion de PIA des jeunes pour lesquels elle intervient.
- Travail de partenariat sur le territoire et mise en place de nouvelles conventions de partenariats.

Pour la première fois cette année, les équipes du SESSAD et de l'IME ont concrétisé un projet commun. La coordinatrice a participé activement à la construction de ce projet (rencontres avec les différents partenaires, participation à la rédaction du dossier de candidature pour le Dispositif culture et santé...) dans le but de développer le travail en Dispositif DIME.

LES ACTIVITÉS RÉCURRENTES

Malgré un nécessaire arbitrage financier au regard du contexte budgétaire contraint, l'établissement a pu maintenir des activités et ateliers de qualité aux jeunes tout au long de l'année.

INTERVENTION HEBDOMADAIRE D'UN MUSICIEN

Depuis septembre 2021, grâce à l'association Line, un musicien professionnel intervient tous les jeudis pour proposer un atelier de médiation musicale à un petit groupe. L'intervenant est conventionné et financé directement par l'association. Les jeunes qui participent présentent des profils très déficitaires pour qui la musique représente une médiation privilégiée.

POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC LE CLUB DE GYM « LA SEREINE »

Les séances en partenariat avec le club de Gym de la Sereine se sont poursuivies tout au long de l'année 2022. De janvier à juin, quelques enfants ont bénéficié des installations et de séances individualisées, animées par deux bénévoles du club avec le soutien des professionnels de l'IME. Puis à partir de Septembre cette activité a été construite comme une activité transversale, pour des jeunes des différents groupes et organisée en cycle pour que le plus grand nombre puisse en profiter.

GRUPE FERME PÉDAGOGIQUE AUTOUR DE LA MÉDIATION ANIMALE

La collaboration avec la ferme pédagogique a été encore à l'honneur cette année. Un après-midi par semaine, 7 jeunes se rendent à la ferme pédagogique à Saint Maurice de Gourdans accompagnés par 4 professionnels. Cet espace est très apprécié par les jeunes et par les professionnels. Cette médiation particulière permet de créer des liens privilégiés avec les jeunes et de les observer dans un tout autre cadre.

LA FÊTE DE L'ÉTÉ

Pour la deuxième année consécutive un projet mené par l'enseignant spécialisé a été le fil conducteur de cet événement avec la création d'un jardin sonore. Plusieurs jeunes avaient participé à plusieurs séances de création d'instruments et l'ensemble des créations avait été disposées dans la cour de récréation en complément de l'installation de l'artiste.

La chorale de l'IME a donné son concert estival devant les familles et l'ensemble des professionnels. Ce moment musical s'est conclu par un apéritif/buffet partagé pour lequel les familles ont massivement contribué.

LA FÊTE DE NOËL

Organisée le mercredi 20 décembre après-midi au théâtre des Augustins à Montluel, a réuni l'IME et le SESSAD. Cette première fête partagée marque une nouvelle étape en concrétisant davantage la dynamique du DIME. Si la participation des familles du SESSAD avait été timide en 1ère édition partielle, plusieurs familles ont répondu présentes cette année.

Tout le monde s'est retrouvé autour d'un concert folklorique pour danser et chanter ensemble.

L'association LINE très active auprès de l'établissement a remis un chèque de 10 000 euros pour le projet de la rénovation de la cour de récréation.

Nous aurons l'occasion de le développer plus largement dans les projets de l'année

LES PROJETS DE L'ANNÉE

UN PROJET CULTURE ET SANTÉ : LE PROJET « TEMPS'DANSE »

En 2023, l'équipe du SESSAD souhaitait proposer un projet musical aux jeunes dans le cadre de « Culture et santé ». Pour rappel, ce Dispositif accompagne les projets culturels et artistiques menés en partenariat entre un établissement ou service de santé (sanitaire ou médico-social) et une structure artistique, culturelle ou un artiste professionnel, au bénéfice des patients, résidents, proches et professionnels qui sont associés au projet. Les projets doivent nécessairement relever d'une logique partenariale de co-construction entre l'établissement ou service de santé et une structure culturelle ou des artistes professionnels ayant une inscription dans les réseaux publics de production et de diffusion. Les projets portés dans le cadre de ce Dispositif nécessitent un engagement conséquent de l'institution, et plus particulièrement des professionnelles de terrain, tant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre.

Après une année de préparation en 2022, le projet TEMPS'DANSE, création d'une Batucada alliant musique et danse, a vu le jour. Ce projet s'adresse à une vingtaine de jeunes du Dispositif et s'opère en collaboration avec une troupe d'artiste « Les Zurbamateurs » et l'école de musique de Montluel. Durant une année scolaire les jeunes de l'IME et du SESSAD se sont retrouvés séparément puis ensemble à plusieurs occasions pour créer un spectacle vivant. La finalité du projet est de créer une représentation publique en juin 2024.

Ce projet musical et culturel est un moment fort dans la vie institutionnelle à l'échelle du Dispositif car c'est le premier projet de cette envergure partagée à la fois par les professionnels mais aussi les jeunes de l'IME et du SESSAD. Cet espace de rencontre permet l'interconnaissance des jeunes mais aussi la rencontre des équipes.

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR DE RÉCRÉATION

Le projet de réaménagement de la cour de récréation suit son cours. Pour rappel, ce projet soutenu financièrement par l'association Line, a pour objectif final de réaménager la cour actuelle afin de mieux répondre aux envies des jeunes en créant de nouveaux espaces plus en adéquation avec les réalités de leurs besoins.

En 2021, nous avons collaboré avec le lycée d'enseignement professionnel Georges Lamarque. Les étudiants du BAC pro « étude et réalisation d'agencement » accompagnés par leur professeur sont venus faire du repérage et prendre des mesures afin de nous faire plusieurs propositions.

Au printemps, une commission avait été créée avec des jeunes, des professionnels, des membres du CVS et la direction pour participer aux présentations des étudiants à l'IME.

Cinq projets finalisés avaient été présentés, répondant à l'ensemble des contraintes liées au cahier des charges. L'ensemble des projets ont été présentés aux familles lors de la fête de l'été de l'IME en 2022. À cette occasion, un atelier, tenu par une éducatrice, permettait aux familles de venir choisir les points forts de chaque projet. Les jeunes du CVS ont été associés à la démarche afin qu'ils puissent faire remonter leurs souhaits et demandes pour leur nouvel espace extérieur.

Une synthèse de l'ensemble des retours des familles, des jeunes et des professionnels a été faite aux étudiants du lycée pour qu'ils concrétisent un projet final. Après plusieurs mois de travail, les étudiants et leur professeur sont venus présenter la version définitive du projet.

Au cours de l'année 2023, des démarches de devis ont été engagées et le budget prévisionnel finalisé permettant de rentrer dans la deuxième phase du projet en priorisant les zones de travaux.

L'association Line soutient financièrement les travaux en faisant un don de 10 000 euros. L'association a également obtenu une subvention exceptionnelle de 10 000 euros d'un grand groupe de l'énergie. Le reste sera financé par l'établissement dans le cadre d'un CNR obtenu et par des recherches en investissement qu'il faudra récolter pour mener à terme la rénovation de l'ensemble de l'espace extérieur.

Pour 2024 sont prioritairement prévus : l'installation d'un trampoline enterré, l'installation d'une pelouse synthétique sur toute la surface de la cour, la construction d'une dalle en béton pour accueillir le futur préau et la création d'un circuit routier au sol pour les vélos et trottinettes.

PROJET « SPORT ADAPTÉ »

En 2023, l'établissement a développé un nouveau partenariat avec la fédération de sport adapté. Ce nouveau Dispositif permet aux jeunes d'avoir un accès privilégié à différentes pratiques de sport. L'établissement a souscrit à une licence établissement afin d'inscrire tous les jeunes de l'IME dans ce projet. Une participation financière a été demandée aux familles via le « pass'sport », contribution financière proposée par l'état à tous les enfants en situation de handicap.

Depuis la rentrée de septembre 2023, trois cycles de sport adapté se sont organisés : l'athlétisme - la gym- le foot. Les groupes tournent sur ces différents ateliers tout au long de l'année.

La pratique du sport est encouragée et vivement soutenue dans ses bienfaits et un accent plus important a été porté sur cette pratique.

En plus de ces activités hebdomadaires, des journées « sport adapté » sont organisées dans tout le département de l'Ain (ou du Rhône) à destination des établissements sociaux et médico-sociaux. Ainsi, l'ensemble des jeunes de l'IME ont participé à une journée « sport collectif » en juillet et « danse » en octobre. Ces moments sont l'occasion de rencontrer des pairs, de partager et de créer du lien entre les partenaires du territoire.

Ce nouveau partenariat s'ajoute aux nombreuses conventions signées par l'établissement chaque année.

LES ACTIVITÉS AVEC L'ASSOCIATION LINE ET LE PROJET TABLETTE

Au cours de l'année 2023, le partenariat avec l'association Line s'est particulièrement renforcé. L'association Line qui œuvre pour le loisir et le bien-être des enfants malades, nous a fait des propositions d'ateliers et d'activités tout au long de l'année 2023. Aussi les jeunes de l'IME ont pu participer aux activités suivantes : Atelier manuel lors des semaines éducatives, création florale, balade en calèche, visite de la chocolaterie... Cette année l'association Line a permis à 2 familles de participer à un week-end à Peaugres avec hébergement en Lodge auprès des animaux. Les familles, à qui le projet a été proposé, ont été ravies de ce week-end insolite et de partage avec d'autres familles. Nous saluons ces initiatives et propositions dont les jeunes et leur famille de l'IME ont pu bénéficier.

Le 06 juin 2023 a eu lieu à l'IME une grande journée banalisée autour du « projet tablette » déployé par l'association.

En partenariat avec le collège Sainte Marie d'Ambérieu en Bugey, l'association Line a financé l'achat de 13 tablettes (IPAD) afin de soutenir le développement de la Communication Alternative et Augmentative (CAA) pour plusieurs jeunes identifiés. Une trentaine de collégiens ont participé au financement en récupérant des dons lors du Courseton de leur établissement. Tous les collégiens et l'équipe pédagogique concernés ont été accueillis à l'IME pour la remise des tablettes des collégiens aux enfants de l'IME.

Ce moment de rencontre et de partage s'est fait sous le signe du partage et du jeu (supports ludiques comme un facilitateur de rencontre).

PARTAGE DE LA SALLE SNOEZELLEN AVEC LE PÔLE PETITE ENFANCE DE MONTLUEL

En septembre, un nouveau partenariat avec le pôle petite enfance situé à côté de l'IME a vu le jour.

Ce nouveau partenariat a des objectifs différents :

- Sensibiliser les professionnels de la crèche et du RAM à l'accueil d'enfants en situation de handicap.
- Prêt de la salle Snoezelen les mercredi après-midi sur plusieurs créneaux à des petits groupes d'enfants accompagnés par les professionnels de la petite enfance.
- Prêt de la salle polyvalente de la crèche à un groupe de l'IME pour leur atelier sport.

PROJET NUMÉRIQUE DE SANTÉ : MEDIATEAM ET MONSISRA

En déclinaison de la feuille de route nationale qui définit les grandes orientations de la politique du Numérique en Santé, une feuille de route dédiée au secteur du médico-social a été créée par l'Agence du Numérique en Santé (ANS). Cette feuille de route décrit les grandes actions prévues pour accompagner les structures médico-sociales dans le virage du numérique en santé.

Un appel à projet "Programme ESMS numérique" visant à soutenir financièrement les structures, a été lancé en Janvier 2021. Il est porté par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS-ARA) et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et a pour objectif final de :

- Développer les usages et les bonnes pratiques du numérique dans les ESMS
- Amener une grande partie des ESMS à un socle minimum de maturité de leurs systèmes d'information (usage, sécurité, interopérabilité, RGPD, équipement, logiciels, déploiement)

Le projet Santé Numérique au sein des PEP en Rhône-Alpes :

De nombreux enjeux et objectifs stratégiques ont été fixés par les PEP en Rhône-Alpes :

- Déployer le Dossier Usager Informatisé Médiatteam dans les structures non équipées
- Renforcer et uniformiser le niveau d'usage des fonctionnalités Médiatteam
- Améliorer les fonctionnalités présentes dans Médiatteam
- Mettre en place des outils de pilotage de l'activité
- Améliorer la communication avec l'utilisateur et sa famille avec le déploiement d'un Portail usager
- Déploiement des services socles e-santé (déploiement de la Messagerie Sécurisée de Santé et accès au Dossier Médical Partagé)

Le Dispositif TND s'est pleinement inscrit dans cette démarche de projet numérique de santé en se portant volontaire pour être établissement pilote sur plusieurs indicateurs :

- Taux d'utilisation du logiciel Médiatteam
- Envoi de documents dans l'espace numérique de santé des familles via Médiatteam
- Envoi de document via la messagerie sécurisée de santé

En collaboration avec les référents du projet numérique à l'échelle de l'association, plusieurs temps de travail et de formation des professionnels ont été organisés tout au long de l'année. L'équipe est montée en compétences à ce niveau et utilise le logiciel Médiatteam de manière beaucoup plus fluide et régulière.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Le travail avec les familles est au cœur de notre perception de l'accompagnement. Les parents nous confient leur enfant, nous devons répondre autant que possible à leurs attentes et être en lien pour répondre aux besoins de celui-ci. La confiance que nous nous accordons mutuellement est un élément indispensable au bien-être des jeunes, aussi l'établissement se doit d'être un lieu d'ouverture et de débats.

LE CONSEIL DE VIE SOCIALE « JEUNES »

Le « CVS jeunes », tout comme le « CVS parents », se réunit une fois par trimestre et traite de sujets divers : aménagements potentiels, idées d'événements, remarques sur le quotidien suivant l'actualité de l'établissement et les demandes des enfants.

De nouvelles élections ont eu lieu cette année, les membres étant élus pour deux ans. Le CVS jeunes a trouvé son rythme avec une réunion attendue et préparée par les professionnels avec les jeunes.

LE CONSEIL DE VIE SOCIALE PARENTS

Cette année le CVS parents existant à l'IME depuis plusieurs années s'est élargi aux parents du SESSAD également. De même, un représentant de la commune de Montluel a été invité à la première séance de ce nouveau CVS élargi le 25 octobre 2023. Le CVS s'est réuni trois fois en 2023 avec une actualité dense lors des réunions.

LE CAFÉ DES PARENTS

Le café des parents existe au SESSAD depuis 2017. C'est un moment convivial offert aux parents quatre samedis matins dans l'année pour se rencontrer, échanger, s'informer...

Le café des parents a évolué au fil des années en fonction des attentes des familles. Il est encadré par 2 éducatrices et une psychologue. La matinée peut être un temps de sensibilisation à un sujet spécifique ou simplement un moment partagé autour d'une médiation choisie.

Depuis septembre 2022, les professionnels ont souhaité ouvrir ce temps à l'ensemble des familles du Dispositif. Malgré une demande récurrente des parents d'avoir des temps dédiés, nous constatons au fil des années que l'engagement et l'investissement des parents dans ce projet est de plus en plus fragile.

Un questionnaire a même été envoyé aux familles avant l'été pour connaître leurs attentes et cibler les créneaux et l'organisation la plus propice à leur participation. A l'issue de ce questionnaire, qui a connu un taux de réponse plutôt satisfaisant, une nouvelle organisation a été proposée.

Pour autant, cette année seulement une ou deux familles ont participé au café des parents et la séance prévue en décembre a été annulée avec une seule famille inscrite. Après concertation avec l'équipe, la direction a pris

la décision d'annuler et de suspendre les dernières séances prévues jusqu'à juin 2024. La mobilisation de plusieurs professionnels n'est pas en corrélation avec le nombre des familles participantes.

LES GROUPES FRATRIE

Chaque groupe est un espace de partage, d'échange autour de leur expérience de vie quotidienne, en étant frère ou sœur d'un enfant en situation de handicap. Cette réflexion autour de la place des frères et sœurs et de ce qu'ils peuvent vivre au quotidien s'est mise au travail au cours de l'année 2022. La proposition se décline en trois groupes : enfants – préadolescents/adolescents- jeunes adultes. Chaque groupe est animé par deux professionnels de l'IME et du SESSAD.

Après un bon démarrage en termes de participation, les groupes fratries ont eu du mal à se maintenir avec très peu de participation. Comme pour le café des parents, l'équipe avait ciblé des moments et une organisation pour répondre au plus près des attentes des familles.

La dernière séance prévue a aussi été annulée faute de participants.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

En 2023, nous avons poursuivi et créé de nouveau partenariats conventionnés avec :

UEE

- L'école primaire A. Daudet de Montluel pour l'UEE
- Le collège E. Cizain de Montluel pour le repas de certains jeunes des groupes préadolescents et adolescents et pour la création de l'UEE.

PARTENARIAT PARCOURS ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE

- L'association Odynéo avec le CAJM « les jardins de Meyzieu » dans le cadre du stage d'une jeune adulte.
- L'association ADAPEI 01 avec l'ESAT de la Dombes à l'année pour la participation à une demi-journée hebdomadaire pour deux jeunes.
- L'association ADAPEI 01 avec la MAS de Montplaisant sur des temps d'activités ponctuelles pour 2 jeunes.
- L'association ADAPEI 69 avec le CAJ Parilly à l'année à une demi-journée hebdomadaire pour deux jeunes.
- L'association AGIVR avec le Pôle habitat et Soins pour l'accueil en stage d'un jeune adulte sur plusieurs périodes dans l'année.
- L'association ORSAC avec le FAM de Tramoyes pour le partage d'activités ponctuelles au cours de l'année.
- L'association APAJH pour le déploiement d'un appui ressource sur une situation particulière à l'IME (équipe mobile).

Une convention inter association PEP69/ML a été signée dans le cadre du partenariat avec l'internat Favre pour le prêt de locaux pour l'atelier pré professionnel de l'IME.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS SPORT ET LOISIRS

- Le pôle petite enfance de Montluel pour le prêt de salles : snoezelen à l'IME et salle polyvalente au pôle enfance.
- Le club de gym la Sereine de Montluel pour le prêt d'une salle de sport et l'accompagnement de la séance hebdomadaire par deux licenciés.
- L'association Line pour notre partenariat tout au long de l'année.

PARTENAIRES DU TERRITOIRE

- L'association AIN'SUD foot pour l'atelier hebdomadaire du lundi
- Convention avec la mairie de la Boisse pour le prêt d'une salle pour l'activité sport adapté
- La mairie de Dagneux pour le prêt récurrent de deux salles tout au long de l'année pour le projet « TEMPS'DASNE » et le prêt du dojo
- Ecole de Musique de Montluel dans le cadre du projet culture et santé
- Région Rhône Alpes dans le cadre de la convention Culture et santé

PARTENAIRES ORGANISMES DE FORMATION

- ARFRIPS
- Institut Saint Laurent
- Collège Léon Comas
- Lycée professionnel de Saint Sorlin en Bugey

L'ensemble des actions avec ses partenaires ont été développées dans les projets récurrents ou plus spécifiques de l'année.

L'ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

En 2023, l'écriture du premier projet de Dispositif s'est échelonnée sur l'année. Accompagnée par le CREAL dans cette étape marquante de l'histoire du SESSAD et de l'IME, l'équipe de direction a souhaité cette démarche d'écriture collaborative, participative et ouverte au plus grand nombre. L'ensemble des professionnels a alors été sollicité pour participer à différents groupes de travail sur différentes thématiques. De même, plusieurs partenaires (MDPH, ARS, Education Nationale, partenaires de proximité...) ainsi que les familles ont été invitées à participer à différents groupes de travail. Ces invitations ont trouvé des échos favorables et tous ont participé, à l'exception de l'ARS qui n'a malheureusement pu se libérer. Le renouvellement du projet s'est aligné sur le calendrier de la négociation du nouveau CPOM sur l'année 2023 dans un souci de cohérence. Le projet est finalisé depuis décembre 2023 et sera présenté au conseil d'administration de l'association pour validation au printemps 2024.

Tout au long de l'année, le COPIL, composé d'une dizaine de professionnels, s'est réuni pour veiller à l'avancement du travail et tenir la feuille de route méthodologique. La modalité de travail choisie, si elle s'est avérée très porteuse et bénéfique en termes de dynamique de travail, a pu avoir certains effets plus négatifs sur l'organisation quotidienne avec des absences récurrentes de professionnels nécessitant des réaménagements et des changements.

LES OUTILS DE LA LOI 2022-2

Les outils de la loi 2022-2 sont mis en place au sein du Dispositif et sont régulièrement revisités. L'arrivée d'une nouvelle Directrice au printemps 2023 a été l'occasion de revisiter l'ensemble des documents. Ainsi le livret d'accueil, la plaquette de présentation et le contrat de séjour ont été actualisés pour l'IME et le SESSAD. Cependant, ces outils seront également à revoir dans un dimensionnement à l'échelle d'un fonctionnement en Dispositif avec des supports communs. Le processus du PIA et le document inhérent feront l'objet d'un travail commun avec l'ensemble du Dispositif en 2024 pour une nouvelle mouture en septembre sur la base de la nomenclature Serafin-ph. Le document sera également créé et généré en direct avec les familles via le logiciel Médiatteam.

L'ORGANISATION INTERNE

LES HORAIRES

Le rythme de fonctionnement est différent de celui d'un établissement de l'Éducation Nationale. La durée des vacances est plus courte afin d'éviter des ruptures de prises en charge trop longues. Il paraît toutefois important de garder un rythme se rapprochant le plus possible de celui du temps scolaire avec des périodes de vacances qui coïncident au mieux avec ceux des frères et sœurs. Ces temps familiaux sont importants et permettent de préserver l'intégration familiale de l'enfant dans sa fratrie.

Le choix a été fait de fermer l'établissement pour permettre des temps de réunions le mercredi après-midi entre professionnels, ce qui permet une plus grande continuité de présence des professionnels sur les autres temps.

L'établissement est ouvert :

- Pour les enfants : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h00. Le mercredi de 8h30 à 13h30
- Le mercredi après-midi est consacré aux différents temps de réunions
- Pour les professionnels : de 8h15 à 16h15 tous les jours.

LES RÉUNIONS

Des réunions cliniques et institutionnelles permettent d'élaborer les accompagnements des enfants et des familles et d'autres réunions participent à la bonne organisation du quotidien et à la régulation d'équipe.

☐ **Projet Individualisé d'Accompagnement et Equipe de Suivi de Scolarisation** (une fois par an pour chaque jeune)

☐ **Préparation de projet** (une fois par an pour chaque jeune)

☐ **Réunion clinique** (une fois toutes les 6 semaines).

L'objectif est une relecture des pratiques et un travail de réflexion clinique concernant un ou plusieurs jeunes ou un thème. Instaurée en septembre 2018, cette modalité a perduré en 2023, et au vu de la complexité des situations accueillies a toujours plus de sens et d'intérêt

☐ **Réunion, de coordination et d'organisation**

Existe le lundi de 8h30 à 9h30. Cette réunion est animée par l'adjointe de direction en présence des trois éducatrices, qui ont fonction de coordination sur les groupes, de la coordinatrice pédagogique et du coordinateur des transports présents en début de réunion.

☐ **Réunion du service de transport en présence de l'ensemble des chauffeurs.**

Cette réunion animée par l'adjointe de direction a lieu de 8h30 à 9h15 une fois tous les deux mois avant chaque semaine éducative. C'est un temps fonctionnel afin de réajuster l'organisation mais aussi d'échanger sur des situations particulières rencontrées par les professionnels auprès des enfants et des familles.

LA RESTAURATION

Celle-ci s'opère en sous-traitance avec un partenaire.

Les repas nous sont livrés en liaison froide par RPC qui a succédé à ELIOR en 2021.

Trois jeunes du groupe préadolescents et 5 jeunes du groupe adolescents déjeunent quatre jours sur cinq au collège de Montluel dans un objectif d'inclusion

Des temps d'atelier cuisine sont régulièrement organisés sur l'IME et permettent de pouvoir confectionner des repas également.

ORGANISATION DES TRANSPORTS

Les transports des enfants sont assurés par l'établissement.

La géographie du département et la diversité des problématiques des enfants nécessitent une approche et une organisation bien structurées des transports qualitativement et quantitativement (optimisation des coûts).

Nous souhaitons rester un établissement de proximité pour éviter la fatigabilité des enfants mais également favoriser le lien avec les familles.

Nous demandons à toutes les familles de participer, dans la mesure de leurs possibilités, à l'accompagnement des enfants. Les familles viennent au minimum accompagner une fois par semaine leur enfant. Ces rencontres hebdomadaires permettent de tisser et maintenir des liens entre l'équipe et les familles.

18 enfants et adolescents sont transportés quotidiennement par l'établissement soit 80 %.

Nous avons le souci chaque année de revisiter l'organisation des parcours afin d'essayer autant que possible de diminuer les temps de trajet des enfants et de maîtriser nos coûts.

Malgré nos efforts, l'Ain est un département rural, les distances importantes nécessitent des moyens humains et matériels importants pour transporter les enfants.

Le poste transport, location de véhicules et essence, impacte toujours plus fortement le budget de l'établissement. L'augmentation des coûts du carburant a un réel impact sur le budget et nous repérons son inflation particulièrement en cette fin d'année.

À cette conjoncture singulière, vient s'ajouter un facteur environnemental incitant l'établissement à se diriger vers des véhicules moins polluants, à la fois dans une perspective réglementaire à venir mais aussi volonté éthique. Toutefois, les véhicules hybrides ou électriques 9 places sont plus onéreux et leur location à venir aura probablement un impact substantiel sur le budget d'établissement.

Etabli en fonctions des seuls circuits matin et soir												
		Km		Km		Km		Km		Km		
Circuit 1	MONTLUEL	10,00	MIRIBEL	10,00	MONTLUEL						20,00	
Circuit 2	MONTLUEL	19,20	VILLARS LES D.	16,60	PIZAY	7,40	LA VALBONNE	5,60	MONTLUEL		48,80	
Circuit 3	MONTLUEL	32,20	AMBERIEU EN B.	32,20	MONTLUEL						64,40	
Circuit 4	MONTLUEL	6,20	PIZAY	7,40	LA VALBONNE	5,60	MONTLUEL				19,20	
Circuit 5	MONTLUEL	19,20	VILLARS LES D.	16,60	PIZAY	6,20	MONTLUEL				42,00	
Circuit 6	MONTLUEL	5,60	LA VALBONNE	7,40	PIZAY	16,60	VILLARS LES D.	27,00	Ste JULIE	24,10	MONTLUEL	80,70
Circuit 7	MONTLUEL	10,00	MIRIBEL	13,40	SAINT ANDRE DE C.	28,90	Ste JULIE	24,10	MONTLUEL		76,40	
Circuit 8	MONTLUEL	5,60	LA VALBONNE	7,40	PIZAY	14,60	SAINT ANDRE DE C.	28,90	Ste JULIE	24,10	MONTLUEL	80,60

Voici un tableau récapitulatif des circuits effectués le matin et le soir

(Source données : Mappy)						
Nombre hebdomadaire de trajets :			Nombre de kms A/R :		Nombre de kms/semaine :	
Circuit 1 :	9	x	20,00	=	180,00	
Circuit 2 :	3	x	48,80	=	146,40	
Circuit 3 :	10	x	64,40	=	644,00	
Circuit 4 :	1	x	19,20	=	19,20	
Circuit 5 :	1	x	42,00	=	42,00	
Circuit 6 :	3	x	80,70	=	242,10	
Circuit 7 :	1	x	76,40	=	76,40	
Circuit 8 :	1	x	80,60	=	80,60	
TOTAL trajets :	29				TOTAL kms :	1 430,20

LA DEMARCHE QUALITE

La démarche qualité a toujours été une thématique portée et animée au sein de l'association, avec notamment un COPIL dédié depuis plusieurs années. Depuis 2022, une nouvelle équipe s'est constituée au sein du COPIL auquel l'adjointe de direction participe.

En 2017, la Haute Autorité de Santé définissait la QVT comme suit : « désigne et regroupe sous un même intitulé les actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance globale des établissements et services ».

Aujourd'hui, nous parlons de Santé Qualité de Vie et Conditions de Travail (SQVCT).

Le COPIL SQVCT œuvre pour informer les équipes et déployer la démarche dans les établissements et services autour de 8 grands axes :

- Les coopérations
- Le management
- La performance globale
- La communication interne
- Le dialogue et les relations sociales
- L'accompagnement du changement
- Les parcours professionnels
- La santé au travail et la prévention de l'usure professionnelle.

A ce jour, l'équipe de direction porte et incarne la démarche qualité en déployant un management de proximité, basé sur la communication et la participation des salariés dans toutes les instances concernant le Dispositif. Les professionnels sont associés à la réflexion concernant des changements et/ou réorganisation. C'est ainsi, que l'équipe du SESSAD a fait évoluer le poste de coordinateur de parcours au fil de l'année afin de répondre aux plus près des besoins ou encore que l'équipe a construit une proposition de nouvelle organisation des réunions début 2023. Les réunions institutionnelles sont à jour l'espace dédié à la démarche qualité mais elle s'opère finalement dans tous les espaces et temps du quotidien de travail qu'ils soient formels ou informels.

Concernant le DUERP, ce document via le logiciel G2P est actualisé en continu. Il sera à revisiter de manière participative et formalisée avec l'ensemble des professionnels en 2024 afin que ceux-ci s'approprient pleinement ce support de référence.

La démarche qualité sera un axe de travail majeur pour l'année 2024 au sein du Dispositif. La prochaine évaluation pour le SESSAD est planifiée en 2027. Si la renégociation du CPOM pour 2024-2029 s'est alignée parfaitement avec le nouveau projet de Dispositif, le calendrier des évaluations pour le l'IME et le SESSAD n'était pas pleinement concordant. La direction et l'association ont ainsi porté une demande à l'ARS pour que le calendrier d'évaluation de l'IME soit décalé et puisse être aligné sur celui du SESSAD sur la même année 2027 au regard du projet de Dispositif mené. Ce report permettra d'avoir un recul et une expérimentation suffisante pour évaluer ce nouveau fonctionnement en Dispositif., permettant ainsi la prise de recul. En amont de cette évaluation, une auto-évaluation est prévue sur le Dispositif TND (SESSAD et IME) avec le support du logiciel AGEVAL qui va se déployer à l'échelle associative.

En effet, l'association, de manière concomitante a engagé des démarches concernant l'évaluation de la qualité en se dotant d'un outil d'audit via le logiciel AGEVAL. Un chargé de mission qualité a été embauché en fin d'année 2023 avec une prise de fonction prévue en mars 2024. Des démarches sont actuellement engagées pour le choix d'un prestataire suite à un appel d'offres lancé.

Concernant le Dispositif, au printemps 2024, une formation va être dispensée auprès de l'ensemble des salariés sur « la bientraitance et le questionnement éthique » afin de sensibiliser l'équipe à cette thématique. Cette formation sera une première étape dans la préparation de l'évaluation.

LES EVENEMENTS INDÉSIRABLES

Dans une démarche de prévention des éléments indésirables, l'équipe de direction utilise des fiches d'incident.

SITUATION COMPLEXES

Cette année, nous avons été confrontés à de plus nombreuses situations complexes notamment sur le groupe des enfants. Comme évoqué précédemment, les profils des enfants nécessitent un accompagnement pluridisciplinaire soutenu mais également davantage d'espaces individuels pour "faire tenir ensemble" et permettre une qualité d'accueil de ces enfants.

Il a ainsi été nécessaire de réadapter les propositions éducatives mais aussi thérapeutiques. Le lien avec les lieux de soin comme Génopsy (Vinatier) sont précieux, mais malheureusement peu nombreux pour construire des réponses coordonnées et ajustées aux besoins spécifiques de certains enfants en souffrance psychique.

L'établissement déploie créativité et adaptation pour continuer à accueillir des enfants avec ce type de trouble associé dans les meilleures conditions avec un engagement remarquable des professionnels. Aussi, nous avons, pour la première fois, proposé des temps d'accueil séquentiels à une jeune fille, dont l'accueil devenait plus que complexe, sur une période donnée (janvier / mars 2023). En concertation avec sa famille, nous avons dû suspendre les transports pour créer une solution temporaire, le temps que de nouvelles pistes via le soin puissent être expérimentées.

En attendant, pour maintenir son accueil et assurer ce transport individuel temporairement, nous avons sollicité les chauffeurs en poste pour effectuer des heures complémentaires au mois d'octobre et novembre 2022. A partir de Décembre 2022 jusqu'à mars 2023, un chauffeur dédié à ce transport a été embauché.

Nous avons pu observer l'émergence de plus de comportements dits "défis" que les années précédentes, amenant l'équipe à se réinterroger sur des leviers possibles à mobiliser. La réorganisation en groupe d'âge (septembre 2022) visait à pouvoir davantage répartir les situations complexes dans les différents groupes pour ne pas concentrer des profils/problématiques similaires sur un seul et même groupe. Les activités transversales ont également pour objectifs de permettre aux professionnels de travailler avec tous les jeunes dans l'objectif de pouvoir passer des relais plus aisément à certains moments de la journée pour des situations complexes (et limiter le risque d'épuisement).

La question des troubles du comportement et/ou des comportements reste au cœur de notre réflexion et cette année deux professionnelles des groupes préadolescents et adolescents ont suivi une formation sur cette thématique.

DYSFONCTIONNEMENTS INFORMATIQUES

Les difficultés liées à l'informatique ont été encore très fréquentes cette année notamment concernant la connexion internet. Le problème est en cours de traitement afin de régler ces problèmes de connexion.

Les enfants travaillent plus majoritairement avec une tablette numérique individuelle, propice aux apprentissages. L'aspect ludique et intuitif de la tablette est tout à fait approprié pour permettre aux enfants et aux jeunes de mobiliser leurs compétences plus facilement et d'être en réussite.

Depuis septembre 2021, l'utilisation de « Beneylu » par les enseignants nécessite une connexion permanente pour pouvoir optimiser son utilisation.

De plus, pour certains jeunes, l'instabilité d'une connexion, génératrice de potentielle frustration, peut déclencher des comportements problématiques. Pour exemple, un jeune avec des troubles du spectre de l'autisme, dont le renforçateur serait la tablette et ne pouvant y avoir accès pour des raisons techniques, ne comprendra pas l'impossibilité de l'utiliser et ne sera pas en capacité de gérer cette frustration.

Les impacts structurels (équipement, accès) ne permettent pas à ce jour de pouvoir travailler sur un réseau fiable, ce qui représente un manque important dans la fluidité de l'accès aux informations. Toutefois, l'utilisation du logiciel Médiatime a été bien généralisée et devra l'être encore plus l'année prochaine.

SUIVI DES FICHES ACTION CPOM

Dans le cadre des fiches CPOM 2018-2022, l'axe stratégique 1 porte sur les prestations d'accompagnement des personnes, 4 actions sont toujours en développement :

□ **Action 1.2.3 Développer les modalités externalisées de scolarisation, soutenir la scolarisation en interne dans les UE de l'IME (et du DITEP) (2019-2022)**

L'UEE primaire s'est maintenue.

Après plusieurs mois d'attente : le projet d'UEE collège se développe. La convention a été signée avec le collège Emile Cizain en septembre 2022 après présentation du projet au conseil d'administration, (Cf. paragraphe à ce sujet)

□ **Action 1.3.1 : Mise en place et organisation du Dispositif IME (2018-2022)**

L'année 2023 aura été un tournant marquant sur la question du Dispositif avec l'écriture du projet largement développé précédemment. La fiche action s'est donc concrétisée cette année par

- Projet culture et santé partagé
- Mutualisation du matériel : salles prêtées ou partagées, véhicules, etc...
- Semaine éducative partagée : propositions conjointes
- Mutualisation des moyens humains lors des temps de formation
- Proposition aux familles du DIME en équipe DIME

□ **Action 1.3.2 : diversifier les modalités d'accompagnement au sein des Dispositifs (cf. offre de répit)**

Le déploiement du poste de coordinatrice de parcours a permis le développement de nombreux partenariats présenter dans les différents conventionnements. La multiplication des propositions avec des partenaires extérieurs offrent des modalités diverses et variées, permettant d'affiner le projet des jeunes.

La diversification des modalités s'est également mise en œuvre avec :

- Projet culture et santé
- Proposition de café des parents DIME : 4 rencontres par an sur des thématiques construites en fonction de la demande des familles - 1ere rencontre le 10.12.2022 >
- Création d'un café « fratrie » à destination des frères et sœurs des enfants accompagnés au SESSAD et à l'IME.

□ **Action 1.4.3 : Favoriser le passage vers l'âge adulte et l'acquisition de l'autonomie IME la Côtière**

- Le projet « pré-orientation » y participe largement avec un groupe Adolescent résolument tourné vers l'extérieur. De même la réorganisation des groupes par tranches d'âge et la création du groupe jeunes adultes en septembre 2022 répondent à ce besoin. Toutefois, la réflexion est à poursuivre : nécessité de pouvoir proposer de l'hébergement, idée de location d'un appartement pour les jeunes adultes.
- Avec la création du poste de coordinateur de parcours : renforcement du partenariat avec les établissements à proximité pour favoriser la fluidité du parcours et permettre les départs vers le secteur adulte.

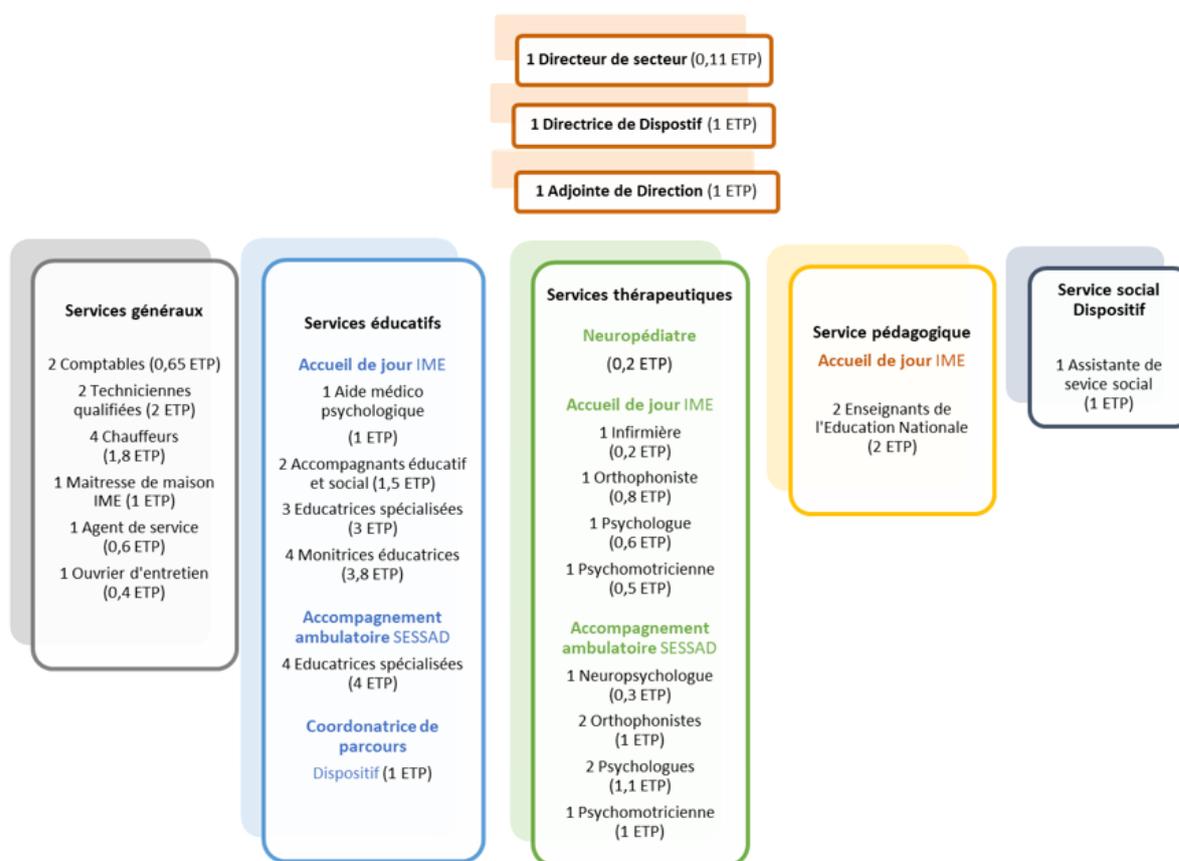
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS

Sur l'année 2023, des travaux courants d'entretien se sont opérés tant sur le plan des bâtiments que du matériel de transport ou de l'informatique. Chaque année, il est prévu de pouvoir refaire certains espaces afin de maintenir des locaux agréables et en bon état. En 2023, la salle de réunion de l'IME a été repeinte sur une période de fermeture de l'IME. Le projet d'aménagement de la cour de l'IME a également bien avancé sur 2023 et qui s'est finalisé par le dépôt d'un PC début 2024 en vue de la création d'un préau, d'une dalle extérieure pour accueillir un petit circuit « routier » (vélo, trottinettes, piétons), l'implantation d'un trampoline et la mise en gazon synthétique sur l'ensemble de la surface de la cour. L'ensemble de cet aménagement à venir est rendu possible et tangible grâce au soutien de l'association Line qui a œuvré largement pour apporter des financements complémentaires sur ce projet d'envergure.

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME

Organigramme Dispositif TND PEP 69 ML – Janvier 2024 :



MOBILITES, RECRUTEMENTS

Nom / Prénom du salarié	Fonction	Mouvement	Date
Forin Elisabeth	Directrice	Démission	26/05/2023
Martirosyan Sose	Agent de service intérieur	Remplacement	31/10/2022 au 03/04/2023
Martirosyan Sose	Agent de service intérieur	Embauche en CDI	04/04/2023
Dupont Alain	Chauffeur	Accompagnement transport situation complexe	06/12/2022 au 02/04/2023
Dupont Alain	Chauffeur	Embauche en CDI	03/04/2023
Sarrazin Emeline	Educatrice	CDD	17/01/2023 au 27/01/2023
Roger Karine	Monitrice éducatrice	CDD	30/01/2023 au 05/06/2023
Fontaine Isabel	Monitrice adjointe	CDD	11/01/2023 au 03/02/2023
Dechelette Sophie	Directrice	Embauche en CDI	22/05/2023
Patyn Raoul Aurore	Monitrice adjointe	CDD	03/01/2023 au 03/02/2023
Laborde Philippe	Moniteur éducateur	CDD	15/03/2023 au 17/03/2023
Peguet Elisa	Monitrice adjointe	CDD	30/05/2023 au 20/07/2023
Laborde Alice	Agent de bureau	CDD	12/06/2023 au 16/06/2023
Valero Emma	Monitrice adjointe	CDD	19/06/2023 au 20/07/2023
Pouget Fanny	Psychologue	CDD	20/02/2023 au 22/12/202
Rachedi Elodie	AES	Embauche	20/02/2023
Ayari Nawres	Orthophoniste	CDD	24/04/2023 au 22/12/2023
Seux Patrick	Moniteur éducateur	CDD	24/04/2023 au 22/12/2023
Ferrandez Camille	Monitrice éducatrice	CDD	09/11/2022 au 20/07/2023
Guyard Mélanie	Monitrice éducatrice	CDD	28/08/2023 au 04/12/2024
Andrade Victoria	Monitrice éducatrice	CDI	28/08/2023
Akdahi Rahma	Monitrice adjointe	CDD	09/11/2023 au 22/12/2023

AJUSTEMENTS DE POSTES

Cette année aura été marquée par le départ de Mme FORIN, directrice, en mai 2023. Engagée dans des fonctions de direction depuis 2016 à l'IME et au SESSAD, son départ a été un moment fort de l'année pour l'ensemble des professionnels.

M.VIGNE occupait un poste de chauffeur et gestionnaire du parc de véhicules pour le SESSAD et l'IME notamment. Il a fait valoir ses droits à la retraite en décembre 2023 et a quitté ses fonctions. Son poste a été redimensionné pour répondre aux besoins du Dispositif et un chauffeur/ouvrier qualifié d'entretien prendra ses fonctions à temps plein en mars 2024.

Le poste de l'orthophoniste est passé d'1 ETP à un 0.8 ETP à partir de septembre 2023.

ACTIONS DE FORMATION

Salarié	Intitulé de la formation	Organisme de formation	Date	Lieu	Collective Individuelle Continue
15 salariés du Dispositif	Sensibilisation au TSA	CRA	24.04.2023	IME	Collective
15 Salariés	Manipulation des extincteurs	Veritech	13/05/2023	Montluel (IME)	Collective
2	Comportements défis	LEARENJOY	7 et 8/09/23 et 15/12/23	Lyon	Individuelle

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024

Les perspectives pour l'année 2023 étaient les suivantes :

- Installer la fonction de coordinateur de parcours :
- Préciser les missions et construire le cadre d'intervention du neuropédiatre
- Entretien et Développer les partenariats avec les structures adultes
- Former les nouveaux salariés et proposer un recyclage aux salariés plus anciens sur le thème des TND en collaboration avec le Dispositif sensoriel de l'association.
- Préciser la modalité de participation et co-construction des familles au PIA
- Développer et généraliser l'utilisation de Médiatteam et Monsisra
- Initier les salariés au DPA (développement du pouvoir d'agir) et au concept d'autodétermination
- Rédiger le projet de Dispositif
- Participer à la réflexion pour la contractualisation du CPOM à venir

Globalement l'ensemble des « chantiers » ont été travaillés et finalisés.

Pour l'année 2024, quelques perspectives de travail et chantier à mettre en œuvre :

- **Renforcer la collaboration avec les différents acteurs du territoire (ARS, MDPH, EN, ESMS)**
Les réponses articulées et personnalisées sur un territoire ne peuvent s'opérer qu'avec un maillage territorial efficient et une planification en adéquation avec les besoins repérés.
- **Le travail sur le PIA et la participation des familles**
Cette thématique avance et reste une perspective de travail. Sous l'impulsion du nouveau projet associatif, l'autodétermination prendra une place majeure dans l'évolution des modalités proposées.
- **Déploiement d'une démarche suivie de la qualité** : l'association s'est engagée dans cette démarche en nommant un chargé de qualité et avec le déploiement d'AGEVAL sur l'année 2024. Le Dispositif va pleinement s'inscrire dans cette perspective et développer les outils et instances nécessaires à sa mise en œuvre.
- **Poursuivre les travaux de réaménagements de la cour**
- **Développer une approche commune et se doter d'un socle commun de compétences sur le Dispositif en CAA (référent CAA sur l'association en appui)**
- **Engager une formation sur le bien-être et le questionnement éthique à l'échelle du Dispositif**
- **Ouvrir des temps de formation à des partenaires et favoriser des temps d'échange et de rencontre (immersion, invitation, portes ouvertes...)**

CONCLUSION

L'année 2023 s'est révélée riche en évènements, en projets et en adaptation continue.

Cette souplesse et cet ajustement constant traduisent bien la dynamique qualitative présente sur l'IME et au sein du Dispositif TND plus largement.

En effet, si l'IME a été fortement mobilisé en 2023 pour participer à l'élaboration du projet de fonctionnement en Dispositif, l'impact sur le nombre de projets menés ou de propositions portées ne s'est pas vu réduit à la baisse dans un contexte conjoncturel pourtant plus sensible de sortie de crise sanitaire et de contrainte budgétaire. Cet indicateur témoigne des bonnes capacités institutionnelles en investissements pluriels et en ressources mobilisables, ce qui est à saluer.

L'IME a à conjuguer structurellement deux dimensions parfois antagonistes : mouvement / changement et permanence / continuité pour offrir des réponses en adéquation aux besoins en présence. Ceux-ci évoluent et nous amènent à faire évoluer nos pratiques.

L'avancée en âge des jeunes reste une source de préoccupation majeure au regard des perspectives limitées en termes d'orientation sur le territoire.

Cette situation nous amène à davantage nous montrer proactifs, prospectifs et en recherche permanente de pistes au service d'une plus grande fluidité dans les parcours. La culture de l'ouverture de l'IME sur l'extérieur et sa pratique inclusive comme la création du poste de coordinateur de parcours sont des appuis majeurs dans cette visée.

Cependant, pour mener pleinement l'ensemble de ses missions confiées en réponse à des attentes actuelles plus fortes, l'IME se confronte à certains freins en termes de moyens. Ceux-ci, plus contraints et limités, imposent de nécessaires arbitrages pouvant fragiliser cette dynamique porteuse.

LISTE DES RÉDACTEURS

Sophie DECHELETTE, Directrice
Fabienne DUBOIS, Technicienne qualifiée
Aude LEMESRE, Adjointe de direction